

**TECHNICIEN(NE) EN ARCHITECTURE DU PAYSAGE – DIRECTION DU GÉNIE
(POSTE TEMPORAIRE À TEMPS COMPLET)**

Urbaine, contemporaine et ouverte sur le monde, Brossard est la 13^e ville en importance au Québec avec plus de 83 000 habitants. Sa situation géographique enviable, en bordure du fleuve St-Laurent et à proximité de Montréal, la qualité des services municipaux offerts, l'accessibilité de ses commerces et de ses grandes voies de circulation combinée à la vie paisible de ses quartiers font de Brossard un milieu propice à l'épanouissement des individus et des familles et un lieu de travail des plus stimulants pour ses employés. La Ville est à la recherche d'un(e) (1) candidat(e) professionnel(le) afin de combler le poste de technicien(ne) en architecture du paysage à la Direction du génie.

Sous la supervision du chef de division en architecture du paysage, le(la) technicien(ne) en architecture du paysage surveille et inspecte les travaux de construction ou d'entretien reliés à tous les projets d'embellissement, de verdissement, de réfection et de construction de parcs et d'espaces verts effectués par contrat ou autres en conformité avec les normes, les règlements ou toutes autres exigences applicables. Il(Elle) prépare, complète et met à jour les plans et les dossiers relevant de la compétence de la direction selon des directives écrites ou verbales.

PRINCIPALES TÂCHES :

- Effectue des relevés et des inspections d'ordre technique. Réalise des inventaires, des mesures et autres;
- Participe à la réalisation de projets relevant de la compétence de la direction, prépare et/ou vérifie les calculs appropriés, analyse et interprète les résultats et prépare des estimés de quantités et de coûts et suggère des solutions potentielles;
- Surveille, sur les chantiers, l'exécution de travaux relevant de la compétence de la direction. S'assure du respect des plans et devis, discute avec l'entrepreneur de leurs interprétations. Donne aux intervenants concernés les avis nécessaires, verbaux ou écrits, avant ou après en avoir fait rapport à son supérieur à qui la personne soumet les cas litigieux. Discute avec l'entrepreneur, à l'intérieur des paramètres fixés, des méthodes, des ententes ou des prix concernant des modifications de travaux ou des travaux non-prévus;
- Au cours des travaux, assiste aux réunions de chantier; participe aux débats et apporte des points à l'ordre du jour;
- Exerce le suivi nécessaire, pour chaque projet, afin de respecter les montants autorisés, mesure les quantités de travaux réellement exécutés et prépare les rapports progressifs en cours de travaux et le rapport final. Effectue l'inspection provisoire et finale des travaux. Rédige et soumet à son supérieur un rapport d'inspection qui en découle;
- Discute et communique avec les différentes directions, les agences gouvernementales, le public et les firmes externes afin de transmettre et/ou d'obtenir des informations techniques, référant aux dossiers et aux plans;
- Inspecte, à l'occasion de plaintes, les propriétés publiques et/ou privées, fait des recommandations afin de corriger la situation. Lorsque requis, témoigne à la Cour à titre de témoin à charge ou de témoin-experte ou de témoin-expert;
- Procède au suivi des réclamations, des déficiences et des retenues de garantie associés à l'exécution des projets de parcs et d'espaces verts ou des projets d'infrastructures municipales lorsque ceux-ci sont exécutés dans le cadre des projets d'embellissement, de verdissement, de réfection et de construction de parcs et d'espaces verts;
- Effectue la mise en plan et la mise à jour de croquis, de dessins, d'organigrammes, d'échéanciers et de tout document relevant de la compétence de la direction;
- Vérifie la conformité de documents avec les normes, les règlements ou les autres exigences applicables; plans, dessins, croquis, devis, calculs, formulaires, autorisations, etc. Selon les procédures en vigueur, annote, commente et lorsque nécessaire communique avec les requérants afin de proposer des modifications ou des alternatives aux documents. Soumet les cas litigieux à son supérieur.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES :

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en paysage et commercialisation en horticulture ornementale ou toute autre discipline connexe;
- Baccalauréat en architecture du paysage un atout;
- De deux (2) à trois (3) années d'expérience pertinente;
- Bonne connaissance des règlements et des normes dans le domaine en architecture du paysage ainsi que des techniques, des méthodes et des pratiques en usage pour la conception et la construction de ces ouvrages;
- Bonne connaissance des logiciels Word, Excel, Access;
- Maîtrise des logiciels Autocad, Civil 3D et Illustrator;
- Posséder un permis de conduire valide.
- Aptitudes pour le travail d'équipe;
- Habileté d'organisation et de planification;
- Capacité d'analyse;
- Habileté à faire des plans et faire des dessins;
- Habileté à rédiger des rapports;
- Faire preuve de jugement, tact, courtoisie et rigueur;
- Maîtrise de la langue française orale et écrite;
- Maîtrise de la langue anglaise un atout.

Le salaire horaire se situe entre 27,25 \$ et 34,78 \$ (évaluation provisoire) et les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur. L'horaire de travail est de 40 heures par semaine. Seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que le formulaire d'accès à l'égalité* (voir les informations ci-dessous) en mentionnant le numéro de concours **EXT-2015-16** dans l'objet du courriel au plus tard le 15 mars 2015 à l'adresse suivante :

Ville de Brossard
Direction des ressources humaines
2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5
Courrier électronique : resshum@ville.brossard.qc.ca

***Veuillez remplir le formulaire d'accès à l'égalité en emploi et le joindre à votre curriculum vitae en cliquant sur le lien ci-dessous :**

http://www.ville.brossard.qc.ca/Brossard/media/Documentation/Emplois/Questionnaire_Acces-egalite-en-emploi_Interactif.pdf